



CONVOCAZIONE POUR LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 JANVIER 2023

IL EST PORTÉ À LA CONNAISSANCE DE LA POPULATION QUE LE
CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA LE **LUNDI 30 JANVIER 2023**
À 20 H 00 À L'ESPACE FRANÇOIS RABELAIS.

Avec l'ordre du jour suivant :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 19 décembre 2022,
- Information des membres du Conseil Municipal des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été données (cf délibérations n°2022/007 du 17 janvier 2022)
 - Travaux de réhabilitation des anciens ateliers :
 - Maîtrise d'œuvre : avenant n° 1 avec la SARL L'Atelier du Moulin
 - Lot 2 : avenant n°2 avec l'entreprise UNISCOP
 - Lot 6 : avenant n°1 avec l'entreprise HARPE
- **Administration générale**
 - Avenant à la convention CNRACL avec le CDG 86
 - Groupement de commande d'achat d'énergie coordonné par Energie Vienne
 - Convention pour l'entretien et le contrôle des équipements incendie avec Eaux de Vienne – SIVEER
 - Délégation du Conseil Municipal au Maire
 - Autorisation pour l'utilisation de la plate-forme internet AGORASTORE de mise en vente aux enchères de matériels de réforme des collectivités locales
- **Ressources Humaines**
 - Contrat avec L'Envol
- **Patrimoine - Foncier**
 - Cession des parcelles BA 87 et BA 89 à la SCI « Les 3 PC »
 - Cession des parcelles BA 90, BA 112 et de l'alignement à M ROJAT (SCI)
- **Budget - Finances**
 - Subvention exceptionnelle à l'école élémentaire de Smarves
 - Sobriété énergétique : dossiers de demande de subventions
- **EKIDOM : informations**
- **Questions et informations diverses**

Smarves, le 23 janvier 2023

Le Maire


Michel GODET